



Axe n° 3 – Faire société aux Amériques, XVIe-XXIe siècle

Coordinatrices : Céline Flory (CNRS) et Cécile Vidal (EHESS)

Depuis le début de la période moderne, les Amériques ont été modelées en profondeur par la colonisation, l'esclavage et leurs héritages, ainsi que par les migrations de masse. En conséquence, les questions de cohésion sociale, de formation et de partage de normes et de valeurs communes, auxquelles toute société est confrontée, se sont posées et se posent encore aux sociétés américaines avec une acuité particulière. Comment se sont construites et qu'est-ce qui a fait et fait tenir ces sociétés marquées durablement par un fort multi-ethnisme, des rapports de pouvoir exacerbés et des processus de segmentation et de ségrégation sociales qui ne cessent de se perpétuer en se transformant ?

En raison de la singularité de leur histoire commune, les Amériques constituent un terrain privilégié pour observer et comprendre la fabrique du social sur la longue durée dans une double perspective historique et anthropologique. Analyser comment les individus et les groupes parviennent à faire société en contexte américain nécessite d'explorer et de croiser différentes questions autour : des migrations et des processus d'intégration des migrants ; des phénomènes d'ethnogenèse ; du contrôle territorial et de l'accès à la terre ; des institutions qui participent au processus de socialisation ; des processus de nomination, catégorisation et identification ; de la construction des savoirs et des représentations discursives et visuelles sur le social, ainsi que du développement de régimes d'historicité, de mémoire et de patrimonialisation. Travailler à l'échelle des Amériques implique de surcroît de faire des comparaisons, dans le temps et dans l'espace, et d'étudier les connections qui existent entre les différentes régions américaines.

Le déplacement continu de populations est au cœur de l'histoire du continent américain. Les sociétés nouvelles formées à partir du début de la période moderne ont d'abord été constituées par les migrations transatlantiques, volontaires et forcées, en provenance d'Europe et d'Afrique. À partir du XIXe siècle, le bassin de recrutement des migrants volontaires ou sous contrat d'engagement aux Amériques s'est élargi à l'ensemble du monde. À ces arrivées et ces départs de migrants de l'hémisphère occidental s'ajoutent toutes sortes de migrations transnationales internes au continent. Depuis les années 1960, plusieurs pays d'Amérique latine et de la Caraïbe fournissent, par exemple, les effectifs de migrants les plus importants vers les États-Unis. Les migrations transocéaniques et transrégionales s'effectuent dans des cadres et selon des modalités multiples. En dépit de cette diversité, tous ces hommes et ces femmes venus librement ou sous la contrainte ont laissé une empreinte migratoire durable, voire structurelle sur l'ensemble des sociétés américaines. Les migrations, selon divers flux, chronologies, rythmes et compositions, participent en effet à la construction des sociétés et des cultures locales et, à partir de la période contemporaine, à la constitution des identités nationales des pays américains. Pour les migrants venus volontairement ou sous contrat d'engagement d'un autre continent ou d'une autre région américaine, le temps migratoire agit aussi : avec le renouvellement des générations, on finit tant bien que mal par « faire Amérique » ou par s'insérer dans tel ou tel pays. Par contraste, la persistance d'inégalités structurelles qui affectent toujours les populations afro-descendantes témoigne de l'emprise du racisme dans les sociétés contemporaines.

Étudier sur la longue durée et à l'échelle continentale la place différenciée que les sociétés d'accueil ont faite aux nouveaux arrivants en fonction de leurs statuts et de leurs origines, ainsi que la manière dont ces hommes et ces femmes déportés ou immigrés ont négocié leur insertion dans des sociétés fortement clivées par le statut, l'ethnicité, la race, la classe ou le genre, du fait d'un présent ou d'un récent passé colonial et/ou esclavagiste, éclaire les capacités diverses et changeantes des sociétés américaines à créer du commun.

Les autochtones n'ont pas connu de migrations transatlantiques de masse, mais ils se sont retrouvés dans un « Nouveau Monde » tout autant que les Européens et les Africains venus de gré ou de force exploiter les terres américaines à partir du début de la période moderne. Les processus de colonisation qui ont affecté les populations amérindiennes ont notamment provoqué des mouvements migratoires à l'intérieur du continent américain. Ils ont également profondément modifié les frontières des groupes ethniques ainsi que les relations entre eux. Si lors de chaque poussée coloniale, de nombreux groupes ont disparu et des systèmes interethniques se sont effondrés, ces événements ont aussi entraîné l'apparition de nouveaux groupes, tantôt par scission, tantôt par métissage, tantôt par regroupement, volontaire ou contraint, de populations jusqu'alors distinctes, voire ennemies, dans un cadre uniquement indigène ou sous l'égide d'autorités coloniales. Ces processus d'ethnogenèse, plus ou moins dynamiques selon les régions et les époques, ont aussi eu pour corollaire le développement de nouveaux réseaux interethniques, connectés aux échanges coloniaux. Les processus d'ethnogenèse qui ont commencé avec la conquête militaire et les missions religieuses (réductions) se poursuivent aujourd'hui avec l'exigence de distinction linguistique et culturelle pour garantir l'accès aux divers droits différenciés (territoire, éducation, etc.) reconnus aux populations indigènes dans de nombreux États américains. Dans ces conditions, les frontières de chaque « société » indigène sont éminemment mouvantes et les critères permettant de les définir complexes et changeants. En outre, la manière dont ces frontières ethniques sont perçues et définies peut être très différente selon que l'on se place d'un point de vue externe (celui des autorités (post-)coloniales) ou interne, celui des Amérindiens en question, pour qui les frontières linguistiques, culturelles ou même matrimoniales ne sont pas nécessairement pertinentes.

Avec l'arrivée et l'installation des premiers colons en provenance d'Europe dès la fin du XVe siècle, sont également immédiatement apparus des conflits autour des formes d'appropriation et de partage de l'espace entre les différentes composantes ethniques et sociales. Cette question n'a cessé de travailler les sociétés américaines. Les territorialités amérindiennes, qu'elles aient été reconnues ou non par les nouveaux-arrivants, ont été bouleversées par l'avancée de fronts de peuplement et la création d'un maillage territorial civil et ecclésiastique au sein des espaces colonisés, puis par la nationalisation des territoires au cours de la période contemporaine. En dépit de ce long et violent processus de dépossession, les territoires gérés de manière plus ou moins autonome par les autochtones n'ont toutefois pas totalement disparu comme en témoignent les collectivités amérindiennes, inuites et métisses au Canada, les réserves aux États-Unis ou encore les territoires autochtones au Brésil. Outre cette question du maintien de formes de souveraineté ou d'autonomie des populations autochtones sur certains territoires, se pose celle de l'accès à la propriété foncière partout ailleurs. Les politiques de concession ou vente de terres par les Couronnes et par les autorités coloniales locales ou plus tard par les pouvoirs républicains ont été d'une grande diversité. Si l'esclavage a été finalement aboli sur tout le continent, les anciens esclaves émancipés n'ont, de surcroît, pas reçu de réparations foncières. Hier comme aujourd'hui, les possibilités d'accès à la terre et les droits de propriété afférents sont donc multiples. Les relations entre l'appartenance territoriale, la propriété et les hiérarchies sociales déterminent ainsi grandement les phénomènes d'exclusion ou d'inclusion sociale.

Les Européens ont amené avec eux un certain nombre d'institutions participant traditionnellement aux processus de socialisation, telles que la famille, l'école ou encore les Églises. Ils ont le plus souvent cherché à les proposer, voire à les imposer aux populations amérindiennes et africaines. Dans certains

contextes comme les sociétés de plantation esclavagistes anglaises, la conversion au christianisme et l'institutionnalisation pour les esclaves de la famille fondée sur le mariage chrétien ne relevaient toutefois pas de l'évidence pour les maîtres aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ailleurs, la volonté de transformer ou même d'éradiquer les institutions propres aux populations autochtones ou métisses et le degré de contrôle exercé par les autorités étaient et sont encore variables. Ces situations ont laissé par conséquent une marge d'autonomie et de créativité non négligeable aux populations non-européennes.

La famille, l'école ou les Églises telles qu'elles ont été transplantées par les Européens doivent, en outre, être considérées à la fois comme des formes d'imposition de normes – légales, religieuses et culturelles – extérieures aux sociétés amérindiennes conquises et aux Africains déportés, mais aussi comme des lieux de négociation, d'appropriation et de création de nouvelles modalités d'interaction sociale. Vecteurs et cadres de la domination, mais aussi reflet de la diversité européenne qui s'exporte aux Amériques, ces institutions se redéfinissent dans la confrontation à l'altérité et se transforment dans la pratique. Ainsi, par exemple, la définition de l'idolâtrie par l'Église catholique ibérique contribue-t-elle à forger une orthodoxie coloniale qui construit des normes à respecter et des catégories justifiant des discriminations. Mais, à travers les paroisses, confréries et communautés, les institutions religieuses proposent également des cadres concrets de vie commune, de promotion sociale des individus, voire de résistance et de contestation depuis l'arrivée des premiers Européens jusqu'à aujourd'hui. Ces ressources peuvent devenir des choix conscients dans des situations de pluralité religieuse, comme en Amérique du Nord à partir du premier grand réveil religieux du XVIIIe siècle ou encore dans l'Amérique latine contemporaine, où l'évangélisme séduit les populations aussi bien individuellement que collectivement. Imposées ou choisies, les institutions telles que la famille, l'école ou les Églises jouent donc un rôle dans la construction d'identités collectives communes face aux effets déstructurant de la conquête pour les Amérindiens, de la déportation pour les Africains et leurs descendants ou de la migration transocéanique, notamment lorsque cette dernière devient massive au XIXe siècle. Plus largement, ce sont des leviers face à l'exploitation et à la pauvreté dans des sociétés aux inégalités sociales séculaires.

Réfléchir au rôle et à la place de ces institutions dans les processus qui permettent de faire société implique donc de les comprendre à la fois comme des cadres normatifs et comme des ressources à partir desquelles les populations sont susceptibles d'agir et de créer des liens nouveaux.

La colonisation, ainsi que le développement de l'esclavage et d'autres formes de travail forcé ont donné lieu à de multiples processus de nomination, catégorisation et identification à partir du XVIe siècle : l'englobement de toutes les populations autochtones sous les vocables d'« Indios », d'« Indiens » ou de « sauvages » ; la re-sémantisation des catégories d'« Européens », d'« Africains » ou d'« Américains » en rapport les unes avec les autres du fait de l'expansion coloniale ; l'appropriation des noms de « nations » africaines tels que « Sénégal » ou « Bambara », apparus dans la traite, par les esclaves dans les sociétés esclavagistes américaines ; l'apparition et les usages polysémiques du terme « créole » pour désigner l'ensemble des individus ou groupes d'ascendance africaine et européenne nés aux Amériques ou seulement une partie d'entre eux en fonction des lieux et des périodes ; ou encore le développement de taxinomies raciales variées en liaison avec le métissage.

Ces processus de nomination, catégorisation et identification perdurent encore et témoignent des difficultés que les sociétés américaines contemporaines ont à dépasser leurs héritages coloniaux ou esclavagistes. La décolonisation prend, par exemple, la forme d'un changement de vocabulaire à travers le bannissement du terme « Negro » encore très présent dans les années 1950 et 1960 pour celui de « Black » et ensuite d'« Africain-Américain » aux États-Unis ou l'usage récent de l'expression « Premières Nations » en lieu et place d'« Amérindiens » ou d'« autochtones » au Canada. Les revendications de réparation et de compensation pour les torts subis pendant les périodes de la colonisation et de l'esclavage font également émerger la catégorie de « descendant

d'esclaves » dans toutes les Amériques ou encore modifient le sens donné à celle de « quilombo » au Brésil.

Si les autorités publiques ont un pouvoir de nomination sans équivalent, les acteurs sociaux n'en sont pas totalement dépourvus et peuvent aussi être à l'origine de nouvelles catégories qui parviennent à s'imposer collectivement et institutionnellement. Les processus d'identification résultent, en outre, toujours d'une négociation entre deux positions : celle qui est assignée par autrui et celle dans laquelle on se place au sein des réseaux sociaux en jouant de ce qui est possible et de ce qui est interdit. En assignant, en s'appropriant ou en rejetant les catégories d'identification disponibles, les acteurs sociaux confrontent les visions contradictoires qu'ils se font de la manière dont le monde social doit être différencié, structuré et hiérarchisé. L'analyse de l'émergence et des usages conflictuels des catégories d'identification qui servent à assigner une position ou à se positionner dans le champ social, ainsi qu'à imposer des pratiques discriminatoires et violentes ou à revendiquer des droits, constitue ainsi un lieu privilégié pour observer comment les acteurs sociaux parviennent à faire société en dépit des rapports de pouvoir exacerbés qui les lient dans le temps long de la colonisation, de l'esclavage et de leurs héritages.

La capacité à faire société dépend également du regard que chaque société porte sur elle-même et du sens que les acteurs sociaux donnent aux événements ou processus historiques et aux dynamiques sociales qui les affectent. Différentes pratiques intellectuelles et scientifiques, idéologiques et artistiques ou encore mémoriels et patrimoniales tendent des miroirs aux sociétés et mettent en lumière ce qui les unit et ce qui les divise. Qu'ils confortent ou critiquent l'ordre établi, les acteurs sociaux qui mettent en œuvre ces différentes pratiques contribuent, en se focalisant de manière privilégiée sur leurs propres sociétés nationales, au renforcement de la cohésion sociale et à la création d'un sentiment d'appartenance à une communauté nationale. En premier lieu, l'émergence du concept de société en tant que principe politique et objet de savoir au cours du XVIIIe siècle a non seulement permis l'émergence des États-nations fondés sur le principe de souveraineté nationale, mais a aussi conduit à l'essor de ce que l'on appelait les sciences morales et politiques aux XVIIIe et XIXe siècles, puis les sciences sociales à partir du XXe siècle. On envisagera comment, depuis le XIXe siècle, les chercheurs, américains et autres, ont utilisé le laboratoire américain pour penser ce que signifie faire société et se sont emparés de la question sociale pour répondre aux défis particuliers des époques dans lesquelles ils vivaient. Directement ou indirectement, ils participent à la construction du social en se confrontant aux problèmes sociaux de leur temps, que cela soit, par exemple, les sociologues de l'École de Chicago avec la ville et l'immigration dans les premières décennies du XXe siècle, les historiens et la créolisation au moment de l'accession à l'indépendance de nombreuses îles caribéennes dans les années 1960, ou encore les anthropologues face aux mouvements de défense des droits autochtones partout aux Amériques à partir des années 1990.

Les projets culturels et les propositions artistiques visent aussi à instituer un « nous » ou à le mettre en question. Il en va de la production d'un art national (paysage, traditions) et de la quête de « lo proprio » (ce qui appartient en propre, est authentique) avec la récupération et la valorisation des héritages précolombien, noir ou populaire ; de l'élaboration de récits nationaux (avec leur iconographie) ou de contre-récits (avec, aussi, leurs icônes), projetés à l'échelle continentale ou hémisphérique ; de la dimension utopique ou révolutionnaire, actualisée et renouvelée, de la promesse américaine. Autant de constructions idéologiques et d'expressions visuelles qui cimentent ou fragmentent les sociétés américaines. À ce titre, il s'agit de s'interroger sur la façon dont les Américains, dans leur diversité, se sont pensés et représentés.

La colonisation, l'esclavage et leurs héritages ou leurs résurgences, mais aussi, plus récemment, les régimes dictatoriaux ou les conflits armés ont provoqué des traumatismes durables qui sont appréhendés différemment en fonction des rapports particuliers que les divers groupes ethniques en

présence entretiennent au passé, au présent et à l'avenir. La variété de ces régimes d'historicité s'exprime dans des pratiques mémorielles et patrimoniales contrastées qui constituent autant d'interprétations concurrentes et conflictuelles de ces phénomènes ou événements violents et destructeurs des liens sociaux. En relation avec les luttes politiques notamment pour la place des Amérindiens et des Afro-descendants, la création d'associations mémorielles ou la constitution d'objets matériels ou immatériels en patrimoine construisent l'image de soi collectif. L'étude de tels processus permet de révéler les visions idéologiques contradictoires quant à la façon dont les différences culturelles et historiques doivent être affirmées et reconnues et sur ce qui constitue, en dernière instance, la différence sociale.

Lors de la première année, tous les membres de l'axe présenteront leurs recherches personnelles lors d'une série d'ateliers. Puis nous organiserons une ou plusieurs journées d'études par an afin d'explorer les différentes dimensions de notre problématique autour de la fabrique du social.

Membres de l'axe

Chercheurs et enseignants-chercheurs titulaires :

Anath Ariel de Vidas, CERMA ; Aïcha Bachir Bacha, CERMA ; Véronique Boyer, CRBC ; Agnès Clerc-Renaud, délégation CRBC ; Claudia Damasceno, CRBC ; Magali Demanget, délégation CERMA ; Nicolas Ellison, CERMA ; Céline Flory, CERMA ; Pilar Gonzales Bernaldo de Quiros, CRALMI ; Gilles Havard, CENA ; Jean Hébrard, CRBC ; Anne Marie Losonczy, CERMA ; Aliocha Maldavsky, ESNA ; Jacques Poloni-Simard, CERMA ; François Regourd, ESNA ; Carmen Salazar-Soler, CERMA ; Jean-Frédéric Schaub, CRBC ; Mônica Schpun, CRBC ; Cécile Vidal, CENA ; Laurent Vidal, délégation CRBC ; François Weil, CENA ; Cédric Yvinec, CRBC.

Doctorants :

Juan Carlos Alvarez, CERMA, Alejandra Ballon-Gutierrez, CERMA ; Thibault Bechini ; Jean-Baptiste Boissy, CERMA ; Paul Fabié, CRBC ; Emmanuel Falguières, CENA ; Cécile Fontaine, CRBC ; Domitille De Gavriloff, CENA ; Suzannah Henty, CRBC ; Sandra Herran Arias, Bruno Hervé-Huamani, CERMA ; Samantha Joeck, CERMA ; Alice Langlois, CERMA ; Dante Leon Castro Camilo, CERMA ; Federico Lifschitz, CERMA ; Maria Isabela Lucreddi, CRBC ; Ivete Machado Pereira, CRBC ; Fanny Malègue, CENA ; Ana Luiza Nabuco, CRBC ; Federica Rainelli, CERMA ; Aída Rodríguez-Leuro, CERMA ; Camila Salgado, ESNA ; Frédéric Spillemaeker, CERMA ; Nicolas Terrien, CERMA ; Alexandre Weiss, ESNA.

Chercheurs associés :

Argouse Aude, CERMA ; Chamoux Marie-Noëlle, CERMA ; Dabat Christine, CRBC ; Edenz Maurice, CERMA ; Giudicelli Christophe, CERMA ; Goulard, Jean-Pierre, CERMA ; Grieco Kyra, CERMA ; Pirot Françoise, CRBC ; Valérie de Wulf, CERMA.